

Le Portail

Magazine municipal de **Villeneuve-lès-Maguelone**



5

Services municipaux
Sylvie Luna, nouvelle DGS



7

Finances
**Le dernier emprunt toxique
sécurisé**



12

Urbanisme
Transparence sur les projets

Décorations de Noël : un concours, des récompenses

p. 6



VILLENEUVE
LÈS-MAGUELONE





SERVICES MUNICIPAUX

ACCUEIL MAIRIE

Place Porte Saint-Laurent BP15
34751 Villeneuve-lès-Maguelone
CEDEX
04 67 69 75 75

Services administratifs :

- du lundi au vendredi
8h30/12h - 14h/17h30
- le mercredi, l'accueil
est ouvert jusqu'à 19h15

PETITE ENFANCE

Crèche Les Câlinois - 04 67 69 39 51

PÔLE CULTURE / FESTIVITÉS /

PROTOCOLE

Centre culturel

Bérenger de Frédol

235, boulevard des Moures

04 67 69 58 00

Du lundi au vendredi :

9h/12h - 14h/18h

PÔLE FAMILLE

2, place des Héros

Scolaire et périscolaire : 04 67 69 75 95

Extrascolaire : 04 67 69 75 70

Paielement/comptabilité : 04 67 69 75 87

- Lundi : 8h30/12h
- Mardi, jeudi et vendredi
8h30/12h - 14h/17h30
- Mercredi : 14h/19h15

POLICE MUNICIPALE

Boulevard des Écoles

04 67 69 75 72

RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

04 67 69 04 05

SERVICE VIE ASSOCIATIVE

Maison des associations

P. Waldeck Rousseau

8, rue des Colibris

04 67 69 75 94

- Du lundi au vendredi :
9h/12h - 14h/22h
- Un samedi sur deux,
de 10h à 12h et de 14h à 17h

SERVICE URBANISME

04 67 69 75 85

Sur rendez-vous, le mercredi

de 8h30 à 12h et de 14h à 19h

Fermé le jeudi

HORAIRES SERVICES PLAGE DU PILOU

(en dehors des périodes de fermeture
imposées par la situation sanitaire)

PARKING PAYANT

(2 € ou badge)

Le week-end :

de 9h30 à 16h

(gratuit le 25 décembre et le 1^{er} janvier)

PASSERELLE (gratuit)

De 11h à 17h en semaine et de 10h à 17h
le week-end

(fermée le 25 décembre et le 1^{er} janvier)

Au fil des pages



4  Retour en images

5  Quoi de neuf ?

11  Villeneuve s'engage

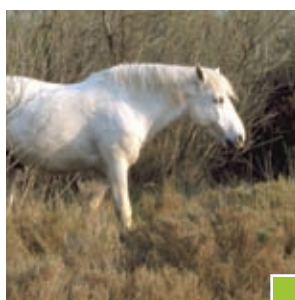
16  Patrimoine

18  Villeneuve éco-responsable

20  Entreprendre

21  Zoom sur les associations

26  À voir, à faire



- ÉDITO -



Chères Villeneuvoises,
Chers Villeneuvois,

Investis, engagés et dans l'action, nous le sommes ; en ces temps de crise, plus que jamais !

Nous ne perdons de vue ni nos engagements, ni les chantiers initiés ensemble lors de notre campagne. Sylvie Luna, la nouvelle Directrice Générale des Services qui a pris ses fonctions le 2 novembre, nous apporte ses compétences dans la mise en œuvre de nos projets.

Depuis plusieurs mois, nous subissons une épidémie sans précédent. Notre commune n'est pas épargnée et nous avons plus que jamais besoin de solidarité. C'est pourquoi l'équipe municipale a mis en place des actions d'accompagnement auprès des plus fragiles, menées en collaboration avec le CCAS, les associations et leurs bénévoles. Nous remercions chaleureusement les aides-soignants, infirmiers, médecins et

pharmaciens qui se sont organisés pour gérer au mieux cet afflux de demandes de soins sur la commune. Nous pouvons aussi compter sur le professionnalisme et le dévouement du personnel municipal.

La crise sanitaire se double d'une injustice économique pour nombre de nos concitoyens et en particulier pour nos commerçants contraints de cesser leur activité lors du reconfinement de novembre. Cette mesure privilégie de fait la grande distribution et les leaders de la vente en ligne. Nous n'avons pas fait le choix d'un arrêté municipal de dérogation d'ouverture des commerces « non essentiels », qui les aurait exposés à une forte amende. Nous avons en revanche adressé à M. le Préfet de l'Hérault une demande de dérogation pour l'ouverture de nos commerces villeneuvois et avons été très mobilisés sur ce sujet.

Ces temps difficiles sont également marqués par une situation anxiogène liée aux récents attentats. Dans ce contexte où le principe de laïcité est attaqué, nous rendons hommage à nos enseignants qui transmettent à nos enfants les valeurs de la République.

Nous avons placé l'humain et le citoyen au cœur de notre programme : le lien social se construit sur des valeurs communes. L'actualité nous rappelle notre besoin fondamental de LIBERTE, d'EGALITE et de FRATERNITE ; des valeurs inscrites sur le fronton de notre mairie.

Ensemble et unis, préparons un avenir meilleur !

L'équipe municipale vous souhaite de passer d'heureuses fêtes de fin d'année.

L'année 2020 est presque derrière nous. Nous espérons que 2021 sera une année porteuse d'espoir et d'enthousiasme.

Pour Vous et avec Vous,

Véronique Négret

Maire de
Villeneuve-lès-Maguelone
Vice-présidente de Montpellier
Méditerranée Métropole

N'oubliez pas de télécharger « VLM l'appli » pour suivre toute l'actualité de votre ville.



le Portail,
magazine municipal de
Villeneuve-lès-Maguelone
est une publication bimestrielle
de la mairie de
Villeneuve-lès-Maguelone.

Directeur de publication :
Véronique Négret : 04 67 69 75 78

Crédit photos :
Service communication,
Envato elements et Adobe Stock,
sauf mention
COUVERTURE : Adobe Stock

Régie publicitaire :
04 67 69 75 74

Création originale :
Brandie

Mise en page et impression :
LPJ Hippocampe
ISSN 1274-59-60 - Dépôt légal à parution



**Votre magazine
est désormais
imprimé sur du
papier recyclé.**



Du 5 au 27 septembre

Tennis Club Maguelone : Open Trophée
Stephan Pérez, un tournoi à la mémoire
du moniteur décédé en janvier 2020



25 septembre

Villeneuve rend un hommage solennel aux harkis et aux
autres membres des formations supplétives



21 octobre

Drapeau en berne en
hommage à Samuel Paty



11 novembre

102^{ème} anniversaire de l'Armistice : une cérémonie au format
réduit et sans public, crise sanitaire oblige

— SERVICES MUNICIPAUX —

Bienvenue à Sylvie Luna, nouvelle DGS



Au terme d'une campagne de recrutement de plusieurs semaines, l'équipe municipale a choisi Sylvie Luna comme directrice générale des services.

Originaire de Montpellier et mère de deux enfants, Sylvie Luna, 42 ans, a pris ses fonctions à la mairie de Villeneuve-lès-Maguelone, le 2 novembre 2020.

Elle occupait jusqu'alors un poste de direction à la Direction de l'eau et de l'assainissement de Montpellier Méditerranée Métropole. Après 13 années de service au sein de cet établissement public - une expérience très enrichissante -, elle souhaitait revenir à des missions plus opérationnelles, en lien direct avec les élus et les citoyens, comme c'était le cas lorsqu'elle travaillait pour la ville de Mulhouse. « A la parution de l'offre d'emploi, je me suis dit qu'elle était faite pour moi ! Je suis profondément attachée à Ville-neuve-lès-Maguelone, terrain de jeu de mon enfance, lieu de balade et de

randonnée incontournable durant ma jeunesse. Villeneuve, c'est un concentré de richesses avec son littoral, sa cathédrale, ses étangs, ses vignes, sa garrigue, son cœur de ville... ».

Ingénieure en sciences et technologies de l'eau, Sylvie Luna est également titulaire d'un master « Management et Administration des Entreprises », option direction générale. Ses nombreuses compétences, sa solide expérience, ses qualités managériales reconnues, ainsi que son affection pour notre ville sont autant d'atouts qui ont convaincu les élus de la majorité municipale de lui confier la mission de piloter la mise en œuvre de leur projet politique, en lien avec les agents communaux dont elle coordonne l'action.

Brèves

Solidarité intempéries

Suite aux fortes intempéries qui ont touché le Gard et les Alpes-Maritimes, la Commune a décidé de verser une subvention exceptionnelle de 3 000 € en faveur des départements sinistrés.

Permanence d'accueil numérique

Envie ou besoin d'apprendre à surfer sur internet ? De mettre en forme un document numérique (CV, courrier...) ? D'effectuer des démarches dématérialisées (demande de titre d'identité, déclaration des revenus, CPAM...) ? De vous familiariser avec les échanges par mail ou messagerie instantanée ?

La Ville propose une permanence d'accueil numérique pour vous accompagner dans l'utilisation de ces outils, selon vos besoins et vos envies !

Sur rendez-vous, le mardi, mercredi et jeudi, de 14h à 17h et le vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

i Contact : **Pôle Famille,**
2 place des Héros
Tél. : 04 67 69 75 95
accompagnementnume-
rique@villeneuvelesmague-
lone.fr



Carrie Tarbouriech, animatrice

— FÊTES DE FIN D'ANNÉE —

Un concours, des récompenses

La commune se pare de ses plus beaux habits de fête. Les maisons et balcons sont décorés à souhait et les étoiles scintillent dans les yeux des petits et des grands.

Pour vous remercier de vos initiatives et mettre en exergue votre créativité, la commune organise un concours amical de décorations de Noël.

Pour y participer, rien de plus simple : il suffit de s'inscrire, avant le 18 décembre, au 04 67 69 71 44 ou par mail à festivites@villeneuvelesmaguelone.fr (service festivités/protocole), en précisant la catégorie dans laquelle vous souhaitez concourir : maisons et jardins ou portes, balcons et fenêtres.

Deux prix d'une valeur respective de 150 € et 100 € seront décernés dans chaque catégorie.

 Règlement sur www.villeneuvelesmaguelone.fr



Flash



montpellier
méditerranée
métropole

MOBILITÉ DOUCE 500 € d'aide pour l'achat d'un vélo à assistance électrique



Afin d'encourager les mobilités alternatives à l'utilisation de la voiture individuelle et de réaliser la transition écologique et solidaire, Montpellier Méditerranée Métropole propose une nouvelle aide universelle pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique.

Une subvention d'un montant de

500 € maximum, sans condition de ressources, est versée à tous les habitants de la Métropole de plus de 18 ans pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique neuf (VAE) avant le 31 août 2021.

Ce dispositif est cumulable avec les autres aides existantes soumises à conditions : dispositif de l'État (200 € bonus vélo à assistance électrique), de la Région Occitanie (200 € Eco chèque mobilité) et du Conseil Départemental de l'Hérault (250 € Chèque Hérault Vélo).

+ d'infos sur : www.montpellier3m.fr/aideveloelec

— ÉCONOMIE LOCALE —

Le classement en « groupement de communes touristiques » : une visibilité renforcée pour notre ville



Bonne nouvelle pour l'économie locale ! La demande de classement déposée par la Métropole de Montpellier pour le compte des communes membres l'ayant sollicitée a reçu un avis favorable : le territoire constitué des villes de Lattes, Montpellier, Pérols, Saint-Jean-de-Védas et Villeneuve-lès-Maguelone, bénéficie désormais de l'appellation « groupement de communes touristiques ».

Ce classement attribué par arrêté préfectoral pour une durée de cinq ans positionne clairement notre territoire comme destination touristique de référence et constitue une première étape vers l'obtention d'autres labellisations.





— FINANCES COMMUNALES —

Le dernier emprunt toxique sécurisé

La Commune a choisi de se libérer du dernier de ses emprunts toxiques, contracté en 2010, par la précédente municipalité auprès de la Société de Financement Local (SFIL). Son taux d'intérêt était jusqu'à maintenant « planché » à 3,89%, mais indexé sur la moyenne des prêts à 30 ans dans la zone euro, de telle façon qu'en cas de remontée des taux, la charge financière pouvait devenir très élevée.

« Nous nous sommes donc rapprochés de l'établissement - expliquent les élus aux finances Corinne Poujol et Thierry Bec - afin de le refinancer par un nouvel emprunt d'un montant de 1 582 663,44 €, correspondant au capital restant dû. Nous avons négocié un taux fixe de 0,15 %, particulièrement avantageux.

L'indemnité de sortie de l'emprunt toxique s'élève à 370 000 €. Cette charge est compensée à hauteur de 80 % par la reprise d'une provision pour risque constituée par l'ancienne municipalité, qui était donc bien consciente du risque. L'échéance du prêt ne change pas, courant jusqu'en 2032. Sa toxicité disparaît complètement.

La charge d'intérêt diminue, puisque le taux du nouveau prêt est extrêmement faible. Alors que nous aurions dû verser à minima 387 344 € d'intérêts sur douze ans, la charge descend à 14 540 € ; ce qui baisse considérablement nos frais de fonctionnement.

Les intérêts courus non échus à la date de rachat du prêt d'un montant de 41 727 € nous ont été facturés. Donc, d'un point de vue financier, la sortie du risque nous coûte 38 924 € sur la période, soit 270 € par mois. Le contexte actuel étant fortement incertain, personne ne peut connaître l'évolution des taux à moyen terme. C'est pour cette raison que sécuriser notre position nous a paru opportun, dans un souci de saine gestion de l'argent public.

Notre stock de dette comprend encore trois emprunts que l'on peut considérer à risque, car remboursés en francs suisses, ce qui nous oblige à constituer des provisions pour risque de change. Deux d'entre eux arrivent à terme en 2022, le troisième en 2026 ».

Brèves

Confinement : exonération de la redevance d'occupation du domaine public liée à des activités commerciales

Le confinement décidé au niveau national, le 16 mars 2020, n'a pas permis aux commerçants d'user de leurs terrasses installées sur le domaine public. La Commune a donc décidé d'accorder aux commerçants concernés une exonération partielle de leur redevance, pour la période du 17 mars au 11 mai 2020. La reconduction de cette exonération sur la période de reconfinement sera examinée lors de la prochaine séance du conseil municipal.

Info logement social

Compte tenu de la situation sanitaire, il est recommandé d'effectuer sa demande de logement social en ligne, à l'adresse suivante : www.demande-logement-social.gouv.fr.

Le CCAS vous invite ensuite à lui transmettre le récapitulatif de votre dossier de demande de logement à ccas@villeneuvelesmaguelone.fr ou à la Maison de la Solidarité, 101 bd des Ecoles.

À noter

Depuis le 1^{er} juillet 2020, les personnes employées dans une entreprise de plus de 10 salariés cotisant au 1% logement peuvent s'inscrire (parallèlement à la demande déposée au CCAS) sur la plateforme locative digitalisée d'Action Logement « AL'in » (www.al-in.fr), afin de consulter la liste des locations disponibles.

Contact :
CCAS, 04 67 69 04 04

— CADRE DE VIE —

Un parking pour les arènes

Claude Jouvenel

Les arènes disposent désormais d'un parking de 64 places. L'éclairage du site sera assuré par quatre mâts d'éclairage à led. Le revêtement de sol, en dalles alvéolaires remplies de gravier clair, permet d'assurer l'infiltration des eaux de pluie et de diminuer les îlots de chaleur. Vingt-cinq arbres seront bientôt plantés ; à terme, ils

apporteront de l'ombre aux véhicules et permettront de réduire la réverbération de la chaleur au sol.

Pour une parfaite intégration de cet aménagement dans son environnement, la commune a opté pour des portiques et glissières de sécurité mixtes bois-métal.



Focus



Cette réalisation d'un montant de 158 000 € TTC est assortie d'un cheminement piéton perméable assurant la liaison avec l'entrée secondaire de l'école maternelle Françoise Dolto ; un accès utilisé en cette période de crise sanitaire pour limiter le brassage des élèves.

— EGLISE SAINT-ETIENNE —

Des travaux de toiture programmés

Le diagnostic sanitaire réalisé à l'église Saint-Etienne suite à des infiltrations d'eau a permis de mettre en évidence des désordres affectant les toitures : fissurations, tuiles cassées, végétation...

Un architecte du patrimoine, Autin architecte, a été mandaté par la Commune pour une mission de maîtrise d'œuvre complète. Le montant des travaux est estimé à 69 600 € TTC.

La Commune a décidé de solliciter le soutien financier de la DRAC (service de Conservation Régionale des Monuments Historiques), de la Région Occitanie, du Département de l'Hérault et de Montpellier Méditerranée Métropole. La demande est en cours d'instruction.



— PETITE ENFANCE —

Où en est-on du multi-accueil ?

Dès l'ouverture de la crèche « A petits pas » en cours de construction dans le quartier Monteillet, un dossier sera consacré, dans le magazine municipal, à la présentation de ce nouvel établissement et à son mode de fonctionnement.

« La Commune suit de très près l'évolution de ce projet et attend avec impatience l'autorisation d'ouverture et la validation de la capacité d'accueil, pour pouvoir aménager les lieux - indiquent Laëtitia Meddas, adjointe au maire

déléguée à la petite enfance, et Marie-Rose Navio, conseillère municipale déléguée au Relais Assistants Maternels (RAM) et à la Protection Maternelle et Infantile (PMI).

En cette période de reconfinement, les prestations d'accueil sont maintenues et nous profitons de l'occasion pour remercier l'ensemble du personnel « accueillant » collectif et familial qui fait preuve d'une remarquable capacité d'adaptation... ».



À noter

En raison de la crise sanitaire, la Commune a dû déprogrammer le spectacle de fin d'année proposé aux enfants fréquentant la crèche collective ou familiale. Néanmoins et pour préserver l'esprit de Noël, un goûter et un présent seront offerts à chacun d'entre eux.

— CINÉMA —

Un décor de rêve

La plage du Pilou a été choisie pour le tournage d'une scène du film *Le Test* ; une comédie d'Emmanuel Poulain-Arnaud, avec Alexandra Lamy et Philippe Katerine dans les rôles principaux.

Le synopsis : Famille nombreuse, famille unie ; tel pourrait être le credo d'Annie, mère de famille hyper organisée, qui a à cœur le bonheur de chaque membre de sa famille. Et quand on a quatre enfants, c'est un travail de tous les jours. Alors quand Annie découvre un test de grossesse « oublié » dans leur salle de bain, l'apparent équilibre familial vacille. A qui est ce test ? Une urgence à trouver la réponse d'autant plus grande qu'il n'est pas question qu'un de ses ados devienne parent...



Le Test sortira dans les salles obscures en 2021.

© Camille Ganivet

— EHPAD MATHILDE LAURENT —

Les bienfaits de la musicothérapie

L'Activité Physique Adaptée rythmée a fait son apparition au sein du secteur protégé de l'EHPAD. Animés par Nathalie Valette, enseignante APA, et Victor Raymond, musicothérapeute, les ateliers visent à entretenir les capacités fonctionnelles et cognitives des résidents, à travers une nouvelle approche : l'accompagnement du mouvement par un rythme approprié. « La musique a un effet rassurant ; elle réduit la peur de l'échec et facilite par là même, l'intégration et l'exécution des consignes ».



Les résidents sont par ailleurs invités à participer, trois fois par semaine, à des séances de relaxation et de méditation aux sons des bols tibétains. Ces rendez-vous proposés par Soraya, musicothérapeute, permettent de se recentrer sur le moment présent et de réduire stress et anxiété.

L'introduction de la musicothérapie dans la palette des conduites non médicamenteuses participe à l'objectif permanent de l'établissement d'œuvrer au bien-être et à la qualité de vie des personnes accueillies.



Focus



Atelier créatif

Les résidents préparent activement les fêtes de fin d'année.



Entretien avec



Sonia Richou, conseillère municipale délégée aux associations

Afin d'accompagner au mieux nos partenaires associatifs, nous nous sommes fixé trois grands objectifs :

- affirmer une démarche de transparence,
- reconnaître, soutenir et valoriser TOUTES les initiatives collectives de citoyens régies par la loi 1901,
- fédérer les associations autour d'une culture de coopération et d'entraide.

Quels moyens allez-vous déployer pour atteindre ces objectifs ?

Sonia Richou - Le dispositif d'accompagnement, tel qu'il existe actuellement, est sans repère évident pour les bénévoles associatifs. C'est pourquoi, il nous paraît essentiel de le structurer et de le formaliser, afin de le rendre lisible et d'en faciliter l'accès. Pour ce faire, nous allons activer différents leviers : à commencer par l'établissement d'une charte de la vie associative, qui non seulement présentera l'ensemble des aides municipales mobilisables, mais qui précisera également les procédures pour les solliciter. Ce document établi en concertation avec les structures associatives fera également état de nos engagements réciproques. Il sera le socle d'une action transparente. Notre objectif de transparence concernera également, bien entendu, l'attribution des subventions : nous voulons plus de clarté et d'équité en ce domaine également ! Nous allons donc travailler sur des critères objectifs d'attribution et étudier avec soin l'ensemble des demandes d'aide financière qui nous seront

adressées, dans le respect de l'enveloppe globale votée chaque année.

J'ajoute que plusieurs clubs bénéficiant de locaux et/ou d'équipements municipaux à titre gracieux m'ont alertée de l'absence de convention précisant le cadre de cette mise à disposition. Je voudrais les remercier de m'avoir interpellée, mais aussi les rassurer : d'ici la fin de l'année, toute occupation régulière d'infrastructures municipales fera l'objet d'une convention précisant les modalités de cette aide en nature.

Quelles seront selon vous les plus-values d'une coopération entre associations...

Sonia Richou - Chaque association est riche de son projet, de ses bénévoles, de son système de valeurs, mais aussi de ses compétences et expériences. Favoriser la coopération entre associations, c'est encourager une démarche partenariale visant à fédérer les énergies, à encourager l'entraide et à lutter contre l'isolement de certaines structures. Parce que je suis convaincue qu'on est plus forts à plusieurs, je crois fort à la synergie de groupe ! L'occasion de rappeler que l'équipe du service municipal « Vie associative » que je remercie chaleureusement pour son implication, est à votre disposition sur site à la maison des associations Pierre Waldeck-Rousseau, 8 rue des Colibris, par téléphone au 04 67 69 75 94 ou encore par mail adressé à associations@villeneuvelesmaguelone.fr

Contact

sonia.richou@villeneuvelesmaguelone.fr

Quelle a été votre première démarche en tant qu'élue à la vie associative ?

Sonia Richou - Ma priorité a été d'aller à la rencontre des bénévoles associatifs. Un premier contact a été établi lors de la fête des associations proposée le 30 août par la Commune, sur le parvis du centre culturel Bérenger de Frédo. J'ai souhaité poursuivre les échanges dans le cadre de rendez-vous individuels, afin de faire le point sur les activités de chaque structure, leurs attentes et besoins, ainsi que sur leurs difficultés en cette période de crise sanitaire. Compte tenu de la vitalité de la sphère associative dans notre commune, je n'ai pas, à ce jour, reçu l'ensemble des dirigeants associatifs, mais les entrevues se poursuivent.

Comment définiriez-vous votre projet politique ?

Sonia Richou - Notre ville a l'immense chance de bénéficier d'une vie associative particulièrement intense. Près de cent structures régies par la loi 1901 s'investissent dans des secteurs aussi variés que le sport, la culture et les loisirs, la solidarité de proximité, la protection de l'environnement... Ce sont des acteurs majeurs du développement du lien social local, des espaces incontournables d'engagement et de citoyenneté active.

Quel projet urbanistique pour notre commune ?



Rencontre avec

Thierry Tanguy,
adjoint au maire,
et
Léo Bec,
conseiller municipal,

délégués à
l'urbanisme
et aux travaux

Quelle est votre feuille de route ?

Thierry Tanguy – Nous avons assisté, ces dernières années dans notre commune, à la prolifération de constructions anarchiques ; avec à la clé, une densification sans précédent de certains quartiers.

Conformément à nos engagements de campagne, nous nous sommes fixé un cap : reprendre le contrôle de l'urbanisation, afin que toute opération immobilière intègre dorénavant, au-delà de la fonction « logement », les dimensions à fort enjeu que sont le contexte local, la mixité des activités, l'accès aux biens et services, la mobilité, le déplacement et le bien vivre ensemble.

Nous réaffirmons notre volonté d'abandonner cette politique d'insertion d'immeubles en zone pavillonnaire

qui porte lourdement atteinte aux intérêts des riverains et qui conduit notre ville à une destinée de « cité dortoir » de la métropole.

L'équipe municipale est animée d'une volonté forte de favoriser la participation citoyenne pour nourrir un projet urbain durable et partagé...

Léo Bec - Nous considérons la consultation citoyenne comme le préalable indispensable à la mise en œuvre de tout projet ayant un impact significatif sur la collectivité. Nous nous engageons à informer largement nos concitoyens des caractéristiques de chaque opération envisagée, de ses orientations, des enjeux qu'elle soulève, afin de décider ensemble de l'opportunité de sa réalisation.

Quelles raisons ont motivé votre remise en cause de plusieurs projets immobiliers ?

Thierry Tanguy - L'aménagement durable de notre ville implique la prise en compte, pour tout projet, de ses impacts en termes d'infrastructures, de voirie, de réseaux d'évacuation des eaux, de déplacements, de stationnement ...

“ Nous nous sommes fixé un cap : reprendre le contrôle de l'urbanisation.

Léo Bec - Il nous paraît par ailleurs primordial de prendre en compte l'analyse éclairée des Villeneuvoises et Villeneuvois qui, de fait, sont des experts de l'usage de leur territoire.

Autant de raisons qui ont motivé la remise en cause des opérations suivantes : programme Marysol, impasse des Sycomores - immeuble collectif impasse du Chapitre - résidence Soleya, 333 avenue de Mireval - résidence, rue des Mésanges, - ensemble d'immeubles collectifs, Les quatre Cantons - relocalisation fonctionnelle du poste de police municipale.

Thierry Tanguy – Respectueux de tous, soyez assurés que nous avons à cœur d'étudier chaque projet en toute impartialité, quel qu'en soit le porteur.

Contact

Thierry Tanguy
thierry.tanguy@villeneuvelesmaguelone.fr

Léo Bec
leo.bec@villeneuvelesmaguelone.fr



Transparence sur les projets d'urbanisme

• Projets en cours de construction ou récemment achevés, validés par la précédente équipe municipale

. résidence près de l'EHPAD « Art et Verde », avenue de Mireval - immeuble collectif de 26 logements

. résidence Domaine des Pins, route de Mireval - Immeuble collectif de 78 logements

. résidence Villa Laurent, chemin de la Mosson - immeuble collectif de 22 logements

. résidence des Aires, La Condamine, rue des Colibris - immeuble collectif de 27 logements

. résidence de Monteillet - immeuble collectif de 30 logements

. résidence Le Clos de Maguelone, route de Mireval - immeuble collectif de 11 logements

. aménagement lotissement de 7 lots - Le Clos des Cystes, boulevard Carrière Poissonnière

• Projets dont les permis de construire ont été acceptés par la municipalité précédente et faisant l'objet de recours administratifs

. Marysol, immeuble collectif et maisons individuelles comptabilisant 88 logements sur l'emplacement des ateliers municipaux, impasse des Sycomores.

Permis de construire accordé le 26 mai 2020, sur un terrain communal dont la promesse de vente a été signée le 19 juin 2020 (entre les deux tours des élections municipales)

. résidence Soleya, 333 avenue de Mireval - immeuble collectif de 35 logements

. résidence Cesari, 524 boulevard Carrière Poissonnière - immeuble collectif de 23 logements

. résidence Les Condamines, près du cimetière, avenue de Palavas - immeuble collectif de 54 logements

• Projets soumis à la mairie depuis juillet 2020

. résidence rue des Mésanges - immeuble collectif de 23 logements

. résidence impasse du Chapitre - immeuble collectif de 23 logements

. L'Estagnol, de part et d'autre du chemin des 4 Cantons - immeubles collectifs de 70 logements

. poste de police municipale, à l'angle du chemin de l'Hôpital et du boulevard des Ecoles (local des Restos du Cœur).



Tribune de l'opposition Parole libre

GROUPE VILLENEUVE L'AVENIR AVEC VOUS

Nous continuons à apporter notre soutien aux Villeneuvois, nous exigeons d'être entendus par cette nouvelle municipalité. Nous serons intraitables chaque fois qu'elle tentera de nous écarter ! L'intérêt général de Villeneuve est notre seul objectif.

Les points particuliers du dernier conseil municipal :

À la suite du recours d'un riverain, Madame le Maire va demander conseil à un avocat pour arrêter le programme de logements sociaux sur l'ancien site des ateliers municipaux. Ce projet déjà ancien, connu de la population, validé en conseil municipal devait générer une recette de 1 800 000 € (vente du terrain). Cette somme inscrite au budget 2020 permettait de financer les nouveaux ateliers, comment le seront-ils ? Cette décision méritait débat !

Le projet de rachat d'un emprunt dont le restant dû est de 1 590 000 € va coûter 400 000 € tout de suite alors que l'emprunt actuel dont la toxicité n'est pas avérée nous coûte moins ET réparti sur toute la durée restante. 6 d'entre nous ont voté contre jugeant qu'avec la crise qui s'amplifie cette somme aurait pu trouver meilleur emploi. 2 d'entre-nous ont voté pour la sécurité et l'opportunité d'un taux fixe (cependant après avoir payé 25%). Il y a débat dans notre groupe et c'est tant mieux, c'est ainsi que les choses avancent !

Subventions aux associations, nous nous sommes abstenus ou avons voté contre : les sommes allouées ne prennent pas suffisamment en compte les difficultés financières liées au COVID. Ce vote n'est pas contre les associations mais contre cette municipalité qui nous écarte des décisions importantes !

À noter : à notre demande la subvention pour les sinistrés des inondations est passée de 2000 à 3000 €.

— MÉTROPOLE —

Véronique Négret, une vice-présidente très engagée

Madame le maire de Villeneuve-lès-Maguelone est également vice-présidente de Montpellier Méditerranée Métropole déléguée au Littoral, à la Prévention des risques majeurs et à la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI).

SES MISSIONS À LA MÉTROPOLE S'EXERCENT DANS TROIS DOMAINES PRINCIPAUX :

- la protection du littoral et des milieux aquatiques,
- la protection des personnes et des biens contre les risques de toutes natures : incendies, vent, inondations...,
- la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau.

Epaulée dans ses fonctions par Serge Desseigne, élu municipal et métropolitain, elle travaille en lien étroit avec la Direction de l'eau et de l'assainissement (DEA) qui regroupe les services suivants : Risques Pluvial et Inondation (RPI) ; Gestion Intégrée de l'Eau (GIE) et ses sous-services Eau et urbanisme et Littoral et milieux lagunaires ; Maîtrise du service public (MSP) et son sous-service Gestion du patrimoine.

La vice-présidente s'appuie sur l'expertise de l'ensemble de ces services pour piloter, en lien avec le président, la politique publique s'inscrivant dans sa délégation. « Je les sollicite régulièrement ; leurs compétences sont indispensables à des prises de décision éclairées. Pour illustrer mes propos, je prendrai pour exemple l'un des dossiers sur lesquels nous travaillons actuellement. Je vais très prochainement signer une demande de subvention adressée

à l'Etat, dans le cadre du projet d'aménagement de la basse vallée de la Mosson, entre Maurin et Villeneuve-lès-Maguelone. Avant



ce, j'ai souhaité faire le point sur deux questions qui me paraissent essentielles :

- l'impact, pour notre commune, de ces travaux destinés à renforcer la protection de Lattes contre les inondations en rééquilibrant le débordement des crues de la Mosson entre les deux territoires.
- l'éventuel écoulement de lixiviats (les jus produits sous l'action conjuguée de l'eau de pluie et de la fermentation des déchets enfouis), depuis l'ancienne décharge du Thôt vers la zone humide contiguë, dont la création est prévue dans le cadre de l'opération. »

Afin de faire la lumière sur ces zones d'ombre, Véronique Négret a organisé une réunion en mairie, le 17 novembre dernier. Y participaient des élus et agents municipaux, le maire de Lattes, ainsi que des techniciens du SYBLE et de la Métropole (DEA et Direction Propreté et Valorisation des Déchets).



Les simulations post-travaux présentées à cette occasion ont permis de visualiser les effets de la renaturalisation des berges de la Mosson sur la répartition de la zone de crue et de dissiper les inquiétudes quant aux conséquences de ces aménagements

pour notre commune. Les réponses apportées par la Direction Propreté et Valorisation des Déchets sur la question des lixiviats ont également été rassurantes. Toutefois, les analyses n'ayant pas été fournies, Madame Négret a demandé à en être destinataire en vue de les étudier attentivement.

Nul doute qu'au travers de cette délégation plurielle, ô combien stratégique et transversale, Madame Négret saura nourrir les projets de développement du territoire métropolitain de sa vision militante et écologique, mais aussi de son sens aiguisé du collectif.



— MÉMOIRE LOCALE —

Quelle est l'origine des armoiries de notre commune ?

Deux palmiers d'or sur fond d'azur, telles sont les armoiries de notre commune. Beaucoup s'interrogent sur leur origine. Notre « historien local », Alain Guerrero, vous dit tout...

Les armoiries de notre cité apparaissent pour la première fois en 1696 et font suite à l'exigence de Louis XIV de voir toutes les villes et bourgades, le moindre hameau, arborer des emblèmes symboliques et de les déclarer, moyennant une taxe de vingt livres (un impôt déguisé destiné à alimenter les caisses de l'Etat). Toutes ces armoiries seront répertoriées dans plusieurs registres formant l'armorial d'Hozier.

Les communautés qui n'en disposent pas vont se voir imposer des emblèmes « fabriqués » de toutes pièces par des dessinateurs, au gré de leur imagination et sur la base de la réalité locale et historique du lieu concerné. Ce fut certainement le cas de Villeneuve.

« D'azur à deux palmiers d'or, leurs branches courbées se joignant l'une contre l'autre en forme d'arc », c'est ainsi que sont définies les caractéristiques héraldiques des armoiries de notre commune. La présence de Maguelone avec son passé lié aux incursions sarrasines aurait-elle inspiré l'auteur de nos armoiries ? Les palmiers font-ils allusion au pays d'origine de ces envahisseurs qui vinrent accoster à Maguelone et que Charles Martel chassa en 739 ?



1

2



Où peut-on encore observer nos armoiries ?

Nous les trouvons sur le fronton du monument aux morts, place des Héros, et dans la salle du conseil municipal de la mairie, au bas du panneau des morts pour la patrie. Au XIX^{ème} siècle, nos édiles locaux ont choisi de nouvelles armoiries officieuses, inspirées des fameuses pierres mystérieuses du clocher de l'église St-Etienne (photos 1 et 2) ; deux étoiles flanquées d'un croissant de lune (cf. article du Portail n°122/avril 2006). Celles-ci figurent sur quelques courriers officiels de l'époque, mais cette pratique restera éphémère.

Ce n'est que plus tard que renaissent les deux palmiers sur les en-têtes des courriers officiels de la commune. Par la suite, chaque municipalité va les décliner au gré de ses fantaisies (photo 3).

3





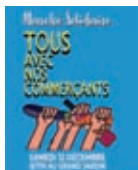
Une légende plane sur l'origine de ces palmiers

Nous sommes au VIII^{ème} siècle et les pirates sarrasins pullulent sur nos côtes méditerranéennes, semant la terreur et le désarroi. Quelques navires maures s'approchent de Maguelone et décident d'en faire le siège. Au bout de quelque temps, les habitants de l'île commencent à souffrir de la famine. Mais leur salut va surgir de l'horizon. Soudain, une énorme baleine fend l'écume des flots et se dirige vers les embarcations. Elle les éventre les unes après les autres. D'une coque éventrée sort un régime de dattes que l'animal en furie se charge d'avalier. Quelques bateaux coulent et ce qui reste de la flotte ennemie bat en retraite. C'est la délivrance ! Mais le pauvre cétacé harponné à mort vient s'échouer sur le rivage de l'île. La population reconnaissante tient à lui faire une sépulture digne et l'enterre au pied de la cité. L'année suivante, deux jeunes palmiers poussent à l'endroit où la baleine a été enterrée. En signe de gratitude, les habitants de l'île décident alors d'inclure les deux palmiers dans les armoiries de la ville.

La légende est belle et on a envie d'y croire. En fait, elle est le fruit de l'imagination d'une classe d'élèves de l'école Pierre Bouissinet qui, en 1984, avait imaginé cette histoire dans le cadre d'un projet pédagogique. Une histoire qui fit datte !

Solidarité Covid

Marché solidaire



L'équipe municipale souhaite soutenir les commerçants, artisans et producteurs locaux en organisant un marché solidaire, qui se tiendra samedi 12 décembre, de 9h à 17h au Grand Jardin. Vous y trouverez de quoi (vous) faire plaisir et ferez, par la même occasion, un geste citoyen.

Nouvelle campagne de distribution de masques



Les Villeneuvois manquant de masques peuvent s'en procurer à l'accueil de la Mairie, tous les mercredis jusqu'à la fin décembre 2020, de 17h30 à 19h.

Un seul représentant par famille, muni des pièces d'identité des personnes concernées, pourra se rendre à l'Hôtel de Ville.

NB : Il s'agit de masques pour adultes.

 Contact
04 67 69 75 75

Service de transport à la demande

Afin de favoriser la mobilité des seniors, un service gratuit de navette à la demande leur est proposé. Ils peuvent y avoir recours pour leurs courses et leurs rendez-vous médicaux sur la commune.

 Contact
CCAS, 04 67 69 04 04

Service de livraison de courses

Les seniors fragilisés par des problèmes de santé peuvent transmettre leur liste de courses au CCAS ; les achats sont réalisés par un agent communal, avant d'être livrés à domicile.

 Contact
CCAS, 04 67 69 04 04

Veille sociale

L'objectif de ce dispositif est d'agir, via des contacts téléphoniques

réguliers, pour rompre l'isolement, créer du lien social et accompagner les personnes rencontrant des difficultés dans leur vie quotidienne.

 Contact
CCAS, 04 67 69 04 04

Portage de repas à domicile

Ce service s'adresse aux personnes âgées en perte d'autonomie et aux personnes handicapées résidant sur la commune.

 Contact
CCAS, 04 67 69 04 04

Accompagnement à la parentalité

Le Lieu d'Accueil enfant-Parent (LAEP) est actuellement fermé au public en raison du contexte sanitaire. Toutefois, l'éducatrice de jeunes enfants et la psychologue restent disponibles à distance. Elles proposent une permanence téléphonique pour continuer à informer, soutenir et dialoguer avec les parents de jeunes enfants.

 Contact
04 67 69 04 05

Covidon, une plateforme numérique d'entraide

Covidon met en relation personnes vulnérables (ou leurs familles) et volontaires bénévoles prêts à apporter gratuitement leur aide aux résidents de leur secteur (courses de première nécessité, retrait de médicaments à la pharmacie, aide aux devoirs...). Les occasions d'être utile à son prochain ne manquent pas. Pour participer à ce mouvement de solidarité ou en bénéficier, créez un compte sur www.covidon.fr

Pour vous aider dans vos démarches d'inscription, vous pouvez vous adresser au service municipal « Permanence numérique », situé au Pôle Famille et joignable au 04 67 69 75 95 (sur rendez-vous). Vous pouvez également contacter l'association « Nouas Environnement » qui met des ordinateurs à disposition.

 Contact
04 67 10 02 17 - 09 53 90 84 06

— ECO-CONSOMMATION/VENTE —

Contenants réutilisables : l'alternative durable

Près de 5 millions de tonnes d'emballages ménagers sont produits chaque année en France (source : ADEME). Les sacs, papiers, blisters et autres boîtes jetables génèrent une quantité considérable de déchets et de lourds impacts environnementaux et sanitaires. Ces emballages ne sont pourtant pas une fatalité. Conscients que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas, de plus en plus de consommateurs et de commerçants choisissent de recourir aux contenants réutilisables comme alternative au jetable.

Pour encourager cette pratique vertueuse, notre Commune s'engage aux côtés de Montpellier Méditerranée Métropole pour soutenir le dispositif « Commerçant.e.s - Zéro déchet ».

Initié par l'association Zero Waste France et porté localement par le groupe Montpellier Zéro Déchet, ce dispositif vise à développer l'utilisation d'emballages réutilisables dans le commerce de proximité.

Comment ça marche ?

La démarche consiste à identifier, au travers d'un sticker pour vitrine, les points de vente qui acceptent que leurs clients soient servis dans des contenants personnels réutilisables (sacs en tissu, bocaux, bouteilles en verre, boîtes hermétiques, boîtes à œufs...). Ces autocollants sont mis gratuitement à disposition dans les guichets uniques des mairies par Montpellier Méditerranée Métropole. « Au-delà de la visibilité de l'engagement des commerçants - soulignent Caroline Charbonnier et Marielle Grolier, élues à l'envi-

ronnement - ce dispositif participe à la sensibilisation des citoyens à la nécessaire diminution des déchets en général et des emballages plastiques en particulier. »

Séduits par l'initiative de Montpellier Zéro Déchet ? N'hésitez pas à en parler autour de vous et dans vos commerces habituels. Nous pouvons tous, clients et commerçants, devenir des ambassadeurs des emballages réutilisables et encourager une dynamique de territoire autour de ce mode de vente et de consommation durable qui a plus d'un tour dans son sac !

 + d'infos sur <https://montpellier0dechets.wordpress.com/>

“ J'apporte mon contenant car je veux diminuer la quantité d'emballages inutiles à usage unique. Merci à mes commerçants de participer à cette réduction des déchets.

Anne-Sophie



Une carte interactive pour localiser les « Commerçant.e.s Zéro Déchet »

Pour encore plus de visibilité, les commerçants engagés dans le dispositif « Commerçant.e.s - Zéro déchet » sont référencés, sur simple demande, sur la carte contributive et interactive gérée par l'association Montpellier Zéro Déchet (montpellierzerodechet@gmail.com).

Extrait de la loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire



« Art. L. 120-2. Dans les commerces de vente au détail, le contenant réutilisable peut être fourni par le détaillant sur le lieu de vente ou être apporté par le consommateur.

« Tout consommateur final peut demander à être servi dans un contenant apporté par ses soins, dans la mesure où ce dernier est visiblement propre et adapté à la nature du produit acheté.

« Un affichage en magasin informe le consommateur final sur les règles de nettoyage et d'aptitude des contenants réutilisables.

« Dans ce cas, le consommateur est responsable de l'hygiène et de l'aptitude du contenant.

« Le commerçant peut refuser le service si le contenant proposé est manifestement sale ou inadapté. »

— ENVIRONNEMENT —

Berges de l'étang de l'Arnel : des travaux au service de la biodiversité et de l'activité agropastorale

Depuis 2012, de nombreuses parcelles appartenant au Conservatoire du littoral et à la commune de Villeneuve-lès-Maguelone ont été intégrées au site naturel protégé « Berges de l'étang des Moures et de l'Arnel ». Le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie (CEN Occitanie) et ses partenaires assurent la conservation des 60 hectares concernés et mettent en œuvre des actions de connaissance naturaliste, de valorisation et de restauration écologique. Les deux objectifs principaux de ce site protégé sont la préservation de la biodiversité et le maintien des activités agropastorales durables.

Anciennement terre viticole et pastorale, le secteur des berges de l'étang de l'Arnel a connu une forte déprise agricole, et notamment suite à la prime à l'arrachage des vignes, à la fin des années 80. Certaines terres à l'abandon ou ayant parfois subi des pratiques traumatisantes se sont dégradées. Aujourd'hui, ces parcelles ont, de ce fait, un faible intérêt écologique et agropastoral. Durant l'automne, six d'entre elles ont fait l'objet de travaux d'ouverture mécanique sur



© CEN Occitanie

une surface d'environ 2,5 hectares, afin de restaurer leur valeur écologique et agropastorale. Recouvertes de ronciers et de bosquets de prunelliers, elles ont nécessité des travaux de broyage important. Lors de ces interventions, les ormes, frênes ainsi que l'ensemble des haies sur les bordures de parcelles ont été préservés, dans l'objectif de maintenir la trame bocagère. Une parcelle intermédiaire a été laissée en libre évolution (aucune intervention), afin de constituer un refuge pour la petite faune.

Ces travaux ont pour objet la restauration des habitats naturels patrimoniaux, comme les prés-salés et les prairies naturelles. Ils favorisent notamment

la diversité floristique locale et permettent le maintien d'espèces patrimoniales comme la Romulée ramifiée, les orchidées sauvages ou les jolies Narcisses Tazette. Ils permettent également le développement de l'Aristolochie, plante-hôte d'un papillon rare et protégé : la Diane. Parallèlement, le retour d'un cortège d'herbacées diversifiées augmentera l'appétence et la qualité fourragère des parcelles, que ce soit pour le pâturage ou pour la fauche. Enfin, ils peuvent participer à diminuer la problématique de dégâts aux cultures causés par les Lapins de garenne. Désormais, l'entretien de ces parcelles est à charge des exploitants agricoles conventionnés et se fera par pâturage équin et fauche annuelle mécanique.

Le CEN Occitanie continuera d'assurer les suivis écologiques et agro-pastoraux du site afin, notamment, de confirmer les conséquences positives de ces travaux.



© CEN Occitanie

Contact :
salines@cenlr.org

Nouveau sur la commune

Merci de transmettre vos annonces par courriel à
communication@villeneuvelesmaguelone.fr
Ce service est gratuit.

Vous venez de créer ou de reprendre un commerce, une entreprise ou d'ouvrir un cabinet sur le territoire communal ? Vos coordonnées ont changé ?

Cette rubrique vous est destinée.

■ Aubaserv Meilleure Vie



Cette entreprise est spécialisée dans la livraison de repas à domicile. Elle a fait le choix d'une cuisine traditionnelle, élaborée à partir de produits frais et locaux.

Le service est assuré 7 jours sur 7, avec possibilité d'adapter les menus aux régimes spéciaux (diabétique, sans sel, mixé, sans porc, hypocalorique, sans résidu...).

Meilleure Vie assure également des prestations de ménage, de repassage et de téléassistance.

Agréée APA par le département de l'Hérault - Déduction fiscale services à la personne

i Contact :
Stéphanie Aubarterre,
04 67 50 10 89
stephanie.aubarterre@
meilleurevie-montpellier.fr

■ Le Local, épicerie vrac, café et espace de travail



Un nouveau commerce, Le Local, ouvrira très prochainement ses portes au 93 rue des Sports, en face de l'école maternelle Jean-Jacques Rousseau.

Myriam et Mathieu ont imaginé un lieu original rassemblant :

- une épicerie vrac et zéro déchet avec des produits bio, locaux et/ou équitables. Vous y trouverez : pâtes, riz, semoule, farine, céréales, biscuits, cosmétiques et accessoires zéro déchet.

- un café qui, compte tenu de la situation sanitaire, proposera de la vente à emporter, ainsi qu'un espace de travail avec Wi-Fi et imprimante. Le Local sera ouvert du mardi au samedi, de 8h à 12h30, et de 16h à 19h30. Parking vélos et voitures à proximité.

i Contact :
www.facebook.com/
lelocal34750/
lelocal34750@gmail.com

■ Roue Libre



Stéphane Blazin, ancien coureur cycliste amateur pendant 20 ans, a ouvert un atelier de réparation et d'entretien de cycles. Il propose également des vélos d'occasion (VTT, VTC) à la location et à la vente et récupère les vieux vélos pour leur donner une deuxième vie. N'hésitez pas à le contacter si des cycles dorment dans votre garage. L'atelier Roue Libre est situé au 181 rue du Séchoir (ancien atelier de ferronnerie). Il est ouvert du mardi au vendredi, de 10h à 12h30, et de 15h à 19h, et le samedi, de 10h à 12h30, et de 15h à 17h.

i Contact : **07 66 26 11 40 -**
www.rouelibre-cycle.fr
atelier@rouelibre-cycle.fr

■ Carottes n'roll Traiteur végétalien



Carottes n'roll propose des services de traiteur en cuisine végétalienne. Les plats sont faits maison, élaborés en fonction des saisons et, dans la mesure du possible, avec des produits locaux. L'entreprise organise également des ateliers de cuisine végétalienne pour apprendre à réaliser des menus équilibrés, dans le cadre des repas quotidiens, mais aussi festifs. Chaque atelier permet d'acquérir un ou plusieurs savoir-faire et de bénéficier de trucs et astuces relatifs à l'organisation et aux courses.

i Contact :
Marie-Anne Pons,
06 18 22 83 90
mariannepons@gmail.com
Facebook : Carottes-nroll
Instagram : carottesnroll

■ CRÉATION D'ENTREPRISE : BGE vous accompagne



Vous souhaitez créer votre entreprise et vous donner le maximum de chances de réussite ? BGE vous accompagne (commercial, marketing, gestion, choix du statut, communication...).

L'association assure une permanence le mercredi à la Maison de la Solidarité, 101 boulevard des Écoles. Une consultante BGE Montpellier vous reçoit et envisage avec vous les prestations les plus adaptées à votre situation.

i **Service gratuit**
Prenez rendez-vous au 04 67 58 48 45 ou sur bge.montpellier@creer.fr

Entretien avec deux
représentantes de
l'association
Méli-Mélo

**Malika El
Baghdadi,
présidente
et
Sabrina Zinini,
vice-présidente**



Le bureau de l'association Méli-Mélo et chacun de ses membres tiennent à réaffirmer le message qui est au cœur de leurs multiples actions : le vivre ensemble et le profond attachement à la devise républicaine « Liberté, Égalité, Fraternité ».

Contact

06 51 90 33 95 - 06 25 32 04 93

Quelle est la vocation de votre structure ?

Malika El Baghdadi - Notre association a été créée en avril 2010 dans le but de promouvoir la culture du Maghreb sous toutes ses formes. Elle compte quelque deux cents adhérents de tout âge et réunit de nombreux savoir-faire : calligraphie, cuisine, musique...

Méli-Mélo est également un acteur de l'aide sociale...

Sabrina Zinini - Notre programme d'entraide s'articule autour de deux axes majeurs : les cours d'alphabétisation et l'accompagnement aux démarches administratives.

Animés par des bénévoles, les ateliers d'alphabétisation s'inscrivent dans une démarche solidaire d'autonomie. Ils sont destinés aux adultes ne sachant ni lire, ni écrire, en vue de favoriser leur autonomie et leur intégration sociale, professionnelle et familiale.

Et parce qu'il est très difficile, voire impossible, pour des personnes en situation d'analphabétisme ou d'illettrisme d'accomplir des démarches administratives, nous accompagnons ceux qui le souhaitent dans les actes de la vie courante. Nous sommes également à leurs côtés pour leur permettre de suivre la scolarité de leurs enfants.

Malika El Baghdadi - Notre association siège par ailleurs au conseil d'administration du CCAS, structure politique incontournable de l'action sociale locale et l'un de nos membres assure une mission de veille sociale auprès des jeunes, visant à apaiser les relations conflictuelles par la médiation.

Votre implication dans la vie locale ne s'arrête pas là...

Malika El Baghdadi - C'est vrai, nous participons activement et de différentes manières à la vie de la commune. Notre moteur : favoriser la rencontre, tisser des liens de façon dynamique entre les cultures

et faciliter les échanges autour d'activités artistiques, culturelles, éducatives...

Ainsi, nous intervenons auprès des résidents de la maison de retraite Mathilde Laurent. Nous organisons à leur intention des ateliers de pâtisseries orientales ; pâtisseries que nous dégustons ensuite tous ensemble, en musique et en chansons. Ces ateliers sont suspendus en raison du contexte sanitaire, mais nous espérons les reprendre très vite.

Sabrina Zinini - Nous nous sentons également très concernés par les atteintes à l'environnement. D'où notre participation régulière aux opérations de nettoyage de la nature organisées par l'association villeneuveoise Brigade verte.

Quid de votre « Midi Couscous » ?

Malika El Baghdadi - Ce rendez-vous gustatif aux saveurs d'Orient fait partie du paysage festif local. Compte tenu de la situation sanitaire, nous n'avons pas pu, cette année, proposer ce repas festif qui réunit, à chaque édition, de nombreux concitoyens. Nous nous sommes adaptés au contexte et en lieu et place nous avons proposé une formule « plat à emporter ». Notre initiative a reçu un si bel accueil que nous projetons de la réitérer en mars prochain.

L'occasion de préciser que l'association concocte, pour les particuliers, des menus faits maison avec entrée, plat et dessert (à partir de 10 personnes).

Quelles perspectives pour votre association ?

Sabrina Zinini - De nombreux projets sont à l'étude : soutien scolaire pour les collégiens et lycéens, ateliers de cuisine à domicile, aide à la recherche d'emploi...

Malika El Baghdadi - A plus court terme, nous projetons de proposer à nos membres seniors un voyage culturel au sud de l'Espagne.

— SPORTS COLLECTIFS —

Villeneuve Handball (VHB) : de l'énergie et de l'engagement

Le VHB poursuit ses efforts pour développer la pratique du handball, malgré une situation sanitaire défavorable. Des réunions d'équipes en visio, de même que des défis physiques et des ateliers techniques à distance sont proposés aux licenciés pendant les périodes de confinement, afin d'entretenir à la fois le corps et l'esprit.

Les stages organisés pendant les vacances d'automne ont rencontré un vif succès. Vingt-six enfants de 8 à 14 ans y ont participé, encadrés par six animateurs. L'initiation à l'arbitrage a suscité des vocations, y compris chez les plus petits. Les non licencié(e)s sont bienvenu(e)s à ces stages. Les prochaines sessions seront annoncées sur la page Facebook du club : VHB-villeneuve Handball.

À noter

Le loto annuel du club est
programmé pour le 7 février
2021.

Contact :
[secretariat@villeneuve-
handball.fr](mailto:secretariat@villeneuve-handball.fr)



— ECOVOLONTARIAT —

Des missions pour la préservation de la biodiversité



Cybelle Planète poursuit ses actions de bénévolat international et a pris de nouvelles mesures pour des voyages plus durables (à découvrir sur www.cybelle-planete.org/ecovolontariat/ecovolontariat/nos-mesures-pour-un-voyage-durable.html).

Si l'association villeneuvoise ne prend plus d'inscription pour 2020 en raison des risques sanitaires, elle reste en contact permanent avec ses projets partenaires et espère pouvoir rouvrir l'ensemble des missions d'écovolontariat l'an prochain. Le nombre de places pouvant être limité, elle invite toutes les personnes qui souhaitent partir en 2021 à la contacter dès à présent.

Contact : **04 67 64 25 60 - info@cybelle-planete.org**
<http://www.cybelle-planete.org/>

— LOISIRS SENIORS —

L'Amitié Villeneuvoise freinée par la situation sanitaire

En raison de la crise sanitaire liée à l'épidémie du Covid-19, le bureau de l'association L'Amitié Villeneuvoise n'est pas en mesure de proposer des projets pour la période courant de décembre à janvier. Elle remercie les adhérents de leur compréhension et ne manquera pas de revenir vers eux, par courrier ou par mail, lorsque le contexte sanitaire permettra une reprise des activités et animations.

Contact :
lamitievilleneuvoise@gmail.com

— QI GONG —

En pleine nature



Inscription possible tout au long de l'année.
Un cours d'essai gratuit en distanciel
sur simple demande par mail

L'association Métamorphoze s'est adaptée au contexte sanitaire : sa professeure Nadine Brethes, médaillée de bronze et d'argent aux jeux européens du qi gong de santé de Rouen et Hatfield, assure actuellement ses cours en visio ; en espérant pouvoir très vite reprendre les séances en plein air ou en cas de mauvais temps, dans les salles mises à disposition par la mairie.

Vous pouvez vous inscrire tout au long de l'année. Et pour les cours en visio, il suffit d'envoyer un mail pour manifester votre souhait de faire un cours d'essai gratuit en distanciel.

 Contact : **06 17 63 76 42**
metamorphoze@aliceadsl.fr - www.metamorphoze.org

— ANIMATIONS FESTIVES —

L'actu de Cantacigalona

Cantacigalona prépare activement ses interventions programmées dans le cadre des festivités de fin d'année, en espérant que le contexte sanitaire en permette la tenue.

Pour maintenir le lien en cette période de confinement, des Facebook lives sont régulièrement proposés aux adhérents, de même qu'aux résidents de l'EHPAD Mathilde Laurent.

L'association souhaiterait pouvoir reprendre très vite ses animations de rue mêlant chant et danse, en lien avec les commerçants intéressés.

Dès que l'horizon s'éclaircira, des balades en musique tout public vous seront proposées.

A noter enfin que l'assemblée générale est programmée, sous réserve, le 19 décembre à la salle Sophie Desmarests.

 Contact :
06 78 09 36 94
carlititogarcia@yahoo.fr

— RESTOS DU CŒUR —

La campagne hivernale est lancée

Le 24 novembre 2020 a débuté la 36^{ème} campagne des Restos du Cœur. L'antenne locale située au 143 boulevard des Ecoles, est ouverte le mardi après-midi de 14h à 16h30 et le vendredi de 9h à 11h30.

 Contact : **ad34.villeneuve@restosducoeur.org**
04 67 40 52 37



— ATELIERS D'ÉMERGENCES —

Donnez libre cours à votre créativité

Émergences espère vous retrouver très vite place du Gazian, pour partager des moments joyeux et créatifs. Au programme : ukulélé, castagnettes, occitan en chansons, contes, concerts, art floral, peinture sur soie, dessin, création de cosmétiques naturels, atelier de développement personnel...



**Vous avez un talent à partager, à transmettre ?
Ce lieu est également le vôtre.**



PROCHAINS

RENDEZ-VOUS :

(en fonction de l'évolution de la situation sanitaire)

- Mardi 12 janvier, de 18h30 à 19h30, **création d'un shampoing solide naturel personnalisé**
Avec Fée du Bien
- Mardi 19 janvier, de 18h30 à 19h30, **fabrication d'un baume à lèvres nourrissant naturel**
Avec Fée du Bien
- Le mardi et le samedi, de 17h à 19h, **cours de Ukulélé (2 niveaux)**
Avec Georges Andreu

Contact : **Sylviane Compan, présidente**
06 80 22 93 24 - emergences34@free.fr

— FOOTBALL —

L'USV : des effectifs stables

L'US Villeneuveoise maintient le cap, malgré le contexte difficile. Avant le reconfinement, le club a enregistré pratiquement le même nombre de licenciés que l'an dernier.

Le bureau de l'association invite les joueuses et joueurs qui n'auraient pas encore accompli leurs démarches d'inscription à le faire dès que la reprise des entraînements sera annoncée.

Contact :
06 31 96 85 19
(pour les filles dès 6 ans)
06 52 12 41 96
(pour les garçons de 5 à 11 ans)
07 82 55 05 13
(pour les plus grands)
www.usv-football.fr

Des essais gratuits sont possibles.



Pendant les vacances de Toussaint, le stage de l'USV a rassemblé 60 enfants.

— ENFANCE —

Rêves : une association reconnue d'intérêt général

Apporter un brin de magie aux enfants très gravement malades, voici l'objectif que s'est fixé l'association Rêves. Depuis vingt-cinq ans, plus de 6 000 rêves ont ainsi été réalisés. Rêver permet de s'évader du quotidien, d'apporter une bouffée d'air pur dans le présent difficile, et de l'espoir en l'avenir.

Trois cent soixante-sept enfants attendent de voir leur rêve se réaliser. Dans l'Hérault, Filippo rêve d'aller au Futuroscope ; Naïm rêve de rencontrer Soprano.

Grâce à ses délégations départementales, l'association est au plus près des familles, des établissements de santé et des partenaires.

Nous pouvons tous devenir des faiseurs de Rêves en soutenant l'association.



i Contact :
Patricia Rigal, déléguée du département de l'Hérault
06 80 17 31 03
reves34@reves.fr
www.reves.fr

À noter

Un album de musique pour enfants est en vente sur www.reves.fr/actions-solidaires/les-revoltes-du-bac-a-sable/

— DOMAINE DE MAGUELONE —

Nouveau au Comptoir des Compagnons

Confinement oblige, la cathédrale de Maguelone, le parc et le restaurant-boutique « Le Comptoir des Compagnons » sont fermés au public.

Les autres activités des Compagnons de Maguelone continuent, et notamment l'entretien des espaces verts pour les particuliers.

Vins, paniers bio et coffrets cadeaux sont en vente sur la e-boutique : www.boutique-maguelone.com



i Contact :
compagnons-de-maguelone.org

— LOISIRS NATURE —

Chemin faisant

Roule Nature vous propose de découvrir les sentiers et chemins de Villeneuve-lès-Maguelone, sur la base de randonnées référencées pour une pratique mixte. L'association met à disposition des FTT (Fauteuils Tout Terrain) et HAE (Handbikes tout terrain) pour les pratiquants en situation de handicap et des VTT électriques pour les personnes valides.



Des sorties de différents niveaux techniques sont programmées tout au long de l'année sur la commune et dans tout le département.

i Contact :
06 83 44 69 90 - contact@roulenature.org - roulenature.org

AGENDA

Une sélection d'événements à voir, à faire à Villeneuve-lès-Maguelone

En fonction de l'évolution sanitaire liée à la Covid-19, les événements de cet agenda sont susceptibles d'être annulés ou reportés.
Renseignez-vous au 04 67 69 58 00 ou sur le site Internet de la commune avant de vous déplacer.

Tout public dès 12 ans

> Samedi 12 déc.

[De 9h à 17h]

GRAND JARDIN

Marché solidaire

Tél. : 04 67 69 58 00



À partir de 14 ans

> Vendredi 15 janv.

[19h]

THÉÂTRE JÉRÔME SAVARY

Le Nazi et le Barbier

D'après le roman d'Edgar Hilsenrath
Théâtre historique - Les Ailes de Clarence



Meurtre, viol, crime de masse, rien n'échappe à la dérision et au sens du grotesque d'Edgar Hilsenrath. Seul en scène, s'adressant au public avec réalisme et sans fioriture, comme des comiques

d'aujourd'hui, Max nous raconte ses tracas quotidiens, des camps de concentration à Jérusalem.

Réa : www.villeneuvelesmaguelone.fr

Tél. : 04 67 69 58 00

> Dimanche 17 janv.

[15h]

SALLE SOPHIE DESMARETS

Vœux aux Villeneuvois

Galette, vin et marrons chauds



Tout public dès 13 ans

> Mercredi 27 janv.

[19h]

THÉÂTRE JÉRÔME SAVARY

Les Tartines de Bérenger #17

Soirée surprise



À l'occasion de cette 17^{ème} Tartine, plongez dans l'univers des scoreuses, celles qui jouent pour gagner et marquer des points. La proposition suivante est nourrie d'observations et d'interviews de sportives de haut niveau.

Réa : www.villeneuvelesmaguelone.fr

Tél. : 04 67 69 58 00

Tout public dès 10 ans

> Vendredi 29 janv.

[19h]

THÉÂTRE JÉRÔME SAVARY

Le prix de l'Ascension

Fiction comique du pouvoir - F2F



© Robin Cervais

Qu'il soit idéalisé ou caricaturé, le pouvoir fascine et attise les convoitises. C'est le cas de deux jeunes énarques dont on vous propose de suivre l'ascension.

Fils de haut fonctionnaire, Laurent est arrogant, vit sous les dorures, et pense qu'un ticket de métro coûte 8 euros ! Brice, étudiant brillant d'une famille modeste, débarque avec ses convictions et ses costumes trop grands. Il va devoir s'imposer pour survivre dans l'adversité.

D'assistant à conseiller, de candidat à décideur, chacun d'eux aspire à devenir celui qui compte. Une comédie ultra-réaliste, drôle et mordante !

Réa : www.villeneuvelesmaguelone.fr

Tél. : 04 67 69 58 00

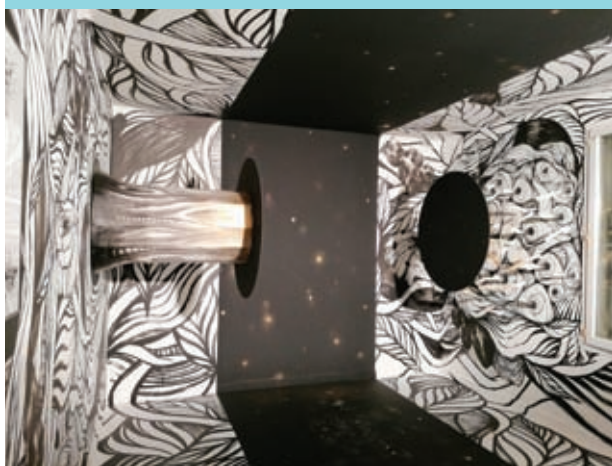
> En février

MAISON DES SALINES

La galerie éphémère #9

La Galerie Ephémère s'adapte à la crise sanitaire ! Pour cette année 2021, elle prendra une forme particulière : des visites guidées sur réservation, des petits groupes, des créneaux adaptés...

Pour en savoir plus, rendez-vous sur facebook : **La Galerie éphémère#9**



Samedi 6 février

[8h30 / 10h30]

MAISON DES SALINES

Un littoral dynamique ?

Venez découvrir la dynamique de notre littoral sableux et les impacts du changement climatique, entre érosion et submersion marine. Comment pouvons-nous agir localement pour faire face à ces changements et améliorer la résilience des espaces littoraux ?

Inscription obligatoire

Samedi 6 février

[9h30]

Découverte de la réserve naturelle de l'Estagnol

La réserve vous ouvre ses portes : venez découvrir sa biodiversité !

Durée : 2h30 - Inscription obligatoire



Mercredi 17 février

[19h30]

MAISON DES SALINES

Fréquence Grenouille

Urodèles ou anoures ? Crapauds ou grenouilles ? Venez découvrir le monde fascinant des amphibiens, le temps d'une soirée. Après une présentation en salle, partons découvrir les habitants de la mare des Salines !

Gratuit. Réservation obligatoire. prévoir des vêtements de terrain, de bonnes chaussures ou des bottes et une lampe torche ou frontale.



Contact :

04 67 13 88 57 - salines@cenlr.org

Marché Solidaire

TOUS AVEC NOS COMMERCANTS



SAMEDI 12 DÉCEMBRE 9/17H AU GRAND JARDIN

